



**Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces  
Domestiques (ACACED)**

**Bulletin d'inscription CHIEN – CHAT - ACTUALISATION**

NOM : .....
Prénom : .....
Date de naissance : ..... lieu de naissance.....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Portable : .....
E-Mail : .....

**ACTIVITE**

Salarié     Demandeur d'emploi     Autres (préciser).....

**Dates pour 2022 - 2023 (à choisir) :**

- Dimanche 30 octobre, lundi 31 octobre et mardi 1<sup>er</sup> novembre 2022
- Dimanche 19 février, lundi 20 février, mardi 21 février 2023
- Dimanche 23 avril, lundi 24 avril, mardi 25 avril 2023
- Samedi 12 août, dimanche 13 août, lundi 14 août 2023
- Actualisation** :     31/10/22     20/02/23     24/04/23     13/08/23

Catégorie :     CHIEN     CHAT     CHIEN/CHAT

**Le coût de la formation est fonction de la durée :**

Catégorie	Durée de la formation	Coût de la formation
Chien ou Chat	14 heures (2 jours)	240 €
Chien et chat	21 heures (3 jours)	360 €
ACTUALISATION Chien-Chat	7 heures (1 jour)	150 €

**Pas d'hébergement possible -Salle de repas à disposition**

Formations initiales sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture N° P81L23 - Formation Professionnelle enregistrée sous le N° 73 81 001 42 81  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État - Code APE N° 8532 Z - Code SIRET N° 777 193 236 000 18 - TVA non applicable en application article 293B,261-4 et 209 du CGI  
*Etablissement privé de formation à but non lucratif (association loi 1901) créé en 1976*

## MODALITES DE PAIEMENT

**Le stagiaire s'engage à s'acquitter des frais de formation par chèque joint au présent bulletin à l'ordre de : INEPOLE FORMATION.**

**Si les frais de formation sont pris en charge par l'employeur et/ou un organisme financeur, en préciser obligatoirement le nom et les coordonnées : \***

.....  
.....  
.....

**Le règlement devra être joint au dossier d'inscription complété. Il sera encaissé à l'issue de la prestation.  
Chèque établi à l'ordre d'INEPOLE FORMATION**

- Possibilité d'accompagnement dans le montage dossier de financement

## DISPOSITIONS GENERALES DE L'ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

### **Nature et caractéristiques de la présente action de formation**

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation, de promotion, de prévention, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement de connaissances.

### **Organisation de la présente formation**

L'établissement fournit les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement nécessaires au bon déroulement de l'action de formation.

### **Propriété intellectuelle**

Les documents de toute nature, distribués au cours de la formation, sont la propriété exclusive de l'organisme de formation et sont destinés uniquement à une utilisation personnelle de la part du stagiaire pendant la durée de sa formation. Toute diffusion ou utilisation à d'autres fins de ces documents sont interdites

### **Protection sociale et risques d'accidents**

L'organisme de formation déclare, en ce qui le concerne, être couvert par un contrat de responsabilité civile professionnelle au regard des conséquences d'accidents, causés par le fait du stagiaire ou à l'occasion de sa présence, qui surviendrait à INEPOLE FORMATION.

### **Annulation**

L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation, notamment si le nombre minimal de participants requis n'est pas atteint. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées au client. L'annulation du stage ne peut donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Une autre date sera alors proposée.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature du stagiaire**